



## Considérations liées aux bases de données pour les organisations antiviolence au Canada: dépliant

Avant de vous procurer une base de données pour stocker les renseignements personnels de femmes, d'enfants et de jeunes, il est recommandé aux organisations antiviolence d'évaluer en détail les cinq thèmes clés suivants.

### **NECESSITÉ**

Quel problème votre organisation tente-t-elle de résoudre en installant une base de données? Est-ce qu'une base de données va vraiment vous aider? Par exemple, votre organisation veut-elle évaluer des lacunes de services? Existe-t-il une autre façon de collecter l'information dont vous avez besoin?

### **FONCTIONNALITÉ**

La base de données que vous avez choisie est-elle conviviale? Votre organisation antiviolence peut-elle allouer les fonds, les ressources et le personnel suffisants pour assurer la mise à jour et l'utilité permanentes de la base de données? Votre organisation peut-elle dégager les fonds et le personnel nécessaires pour mener à bien des évaluations annuelles des facteurs relatifs à la vie privée? Est-ce que l'organisation peut défrayer les coûts de la formation du personnel et des services continus de soutien technique?

### **VIE PRIVÉE ET SÉCURITÉ**

Quelles sont les lois sur la protection de la vie privée qui s'appliquent dans votre région? Qui sera ultimement responsable de garantir que les renseignements personnels identifiables seront protégés? L'organisation est-elle dotée d'une personne responsable de la protection des renseignements personnels? Est-ce que celles et ceux qui utilisent la base de données signent des documents reconnaissant leurs responsabilités quant à la protection de la confidentialité de l'information identifiable, tels des ententes de confidentialité ou des contrats de travail assortis de clauses sur la confidentialité? Ces dispositions sont-elles intégrées dans les politiques de l'organisation?

### **INFORMATION POUR LES RÉCIPENDAIRES DE SERVICES**

Quels facteurs serviront à établir les procédures de collecte, modification, utilisation et divulgation des données identifiables? Est-ce que les femmes, les enfants et les jeunes seront informés quant aux politiques de sécurité et de partage des données? Quels sont les processus qui vont permettre aux bénéficiaires de services de ne pas participer, de se retirer, ou d'examiner ou corriger leurs données/dossiers? Comment les organisations antiviolence vont-elles informer les femmes, les enfants et les jeunes au sujet de ce processus? Comment vont-elles s'assurer que les données sont entièrement



supprimées si une récipiendaire de services décide de mettre un terme à la collecte de ses renseignements personnels dans une base de données?

## COÛT

Est-ce que l'organisation antiviolence a examiné plusieurs options et reçu au moins deux soumissions pour le projet? Est-ce que l'organisation a réalisé une analyse coût-bénéfices pour évaluer l'équilibre entre les coûts permanents et les avantages ultimes? Est-ce que les fonds appropriés ont été alloués au projet? Alors que des coûts modestes pour la mesure des résultats font partie de tout schéma de financement, une subvention pour des services directs devrait principalement servir à la livraison de services et non à la mesure des résultats.

*La BC Society of Transition Houses a préparé un questionnaire visant à aider les organisations antiviolence au Canada à évaluer les avantages et les risques d'atteintes à la vie privée que posent l'utilisation de bases de données. Pour une copie du questionnaire, <https://www.surveymonkey.com/r/2018frenchdatabasesurvey>*

---

©2019 BC Society of Transition Houses, Projet de sécurité technologique.

Des sections du présent document ont été adaptées à partir du Safety Net Technology Project du National Network to End Domestic Violence, États-Unis, et en coopération avec eux.

Cette ressource a été financée par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVPC). Les perspectives et opinions exprimées sont celles de la BC Society of Transition Houses et ne reflètent pas nécessairement celles du CPVPC.